

CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 14 mars 2024, à 17h30
Hôtel de ville

Dumbéa, le 13 mars 2024

Vingt délibérations sont à l'ordre du jour de la séance de ce jeudi 14 mars, portant essentiellement sur le budget 2024 de la commune.

Un budget toujours très contraint

Le budget principal consolidé s'élève en recettes et en dépenses à **7,4 milliards de francs** (dont 4,8 milliards en fonctionnement et 2,6 milliards en investissement).

Ce budget traduit prioritairement les grandes ambitions de la mandature :

- renforcer la **sécurité** des personnes et des biens ;
- améliorer le **cadre de vie** des Dumbéens ;
- soutenir la **solidarité** et renforcer le **sentiment d'appartenance** à la ville.

Comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires, et dans un contexte économique calédonien toujours très morose, la Ville se doit de construire une fois encore un budget basé sur la prudence, tout en poursuivant ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, et ce, malgré l'évolution constante de la population communale.

Il est à souligner que malgré ces contraintes, l'exécutif communal garde le cap et le dynamisme de la commune se poursuit : ce sont ainsi plus de **2,2 milliards de francs de travaux** qui seront réalisés en 2024 et qui bénéficieront directement aux entreprises locales au profit des Dumbéens.

La Ville assure par ailleurs la continuité d'un programme d'actions ambitieux avec notamment le **maintien des actions en faveur de la jeunesse**, avec la signature d'un nouveau plan 2024-2027 avec l'État et la province Sud, **un soutien affirmé à la Caisse des écoles** (+7,5%) qui permet une activité périscolaire de qualité unique dans l'agglomération, sans augmentation des tarifs, **une évolution de la participation versée au CCAS** (+15%) pour anticiper la dégradation du contexte social et assurer le soutien aux familles précarisées, **une nouvelle évolution de la participation versée au SMTU** de plus de 65 millions de francs, nécessaire pour maintenir la qualité de ce réseau de transport sur la commune

Reflet d'une gestion saine, à noter également que les budgets annexes (déchets, eau et assainissement) restent à l'équilibre sans subvention du budget principal.

Pièce jointe : OJ CM du jeudi 14 mars 2024

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc